



SAVARIA CORPORATION

Rapport de gestion

pour les périodes de trois et de douze mois terminées le 31 décembre 2009

Contenu

- 1. Portée du rapport de gestion**
- 2. Énoncés de nature prospective et mise en garde**
- 3. Conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada**
- 4. Survol des activités**
- 5. Contexte commercial**
- 6. Vision et stratégie**
- 7. Faits saillants du quatrième trimestre et de l'exercice 2009**
- 8. Sommaire des trois derniers exercices**
- 9. Résumé des résultats trimestriels**
- 10. Résultats d'exploitation**
- 11. Situation financière**
- 12. Situation de trésorerie**
- 13. Principales estimations comptables**
- 14. Modification des conventions comptables**
- 15. Contrôles internes à l'égard de l'information financière**
- 16. Obligations contractuelles**
- 17. Arrangements hors bilan**
- 18. Opérations entre apparentés**
- 19. Instruments financiers**
- 20. Risques et incertitudes**
- 21. Perspectives**

1. Portée du rapport de gestion

Ce rapport de gestion vise à aider le lecteur à mieux comprendre les activités de Savaria Corporation et les éléments clés de ses résultats financiers. Il traite, notamment, de la situation financière et des résultats d'exploitation de la société pour les périodes de trois et de douze mois terminées le 31 décembre 2009 en les comparant aux résultats de la période correspondante de l'exercice 2008. Il présente également une comparaison de ses bilans aux 31 décembre 2009 et de 2008. À moins d'indication contraire, les termes « société » et « Savaria » font référence à Savaria Corporation et ses filiales.

Préparé conformément au Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue, ce rapport doit être lu de concert avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes y afférentes. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

Les états financiers et le rapport de gestion ont été revus par le comité de vérification de Savaria et approuvés par son conseil d'administration.

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 30 mars 2010. Des renseignements supplémentaires, incluant la notice annuelle d'information, sont disponibles sur le site Internet de SEDAR à www.sedar.com.

2. Énoncés de nature prospective et mise en garde

Certains énoncés formulés dans ce rapport de gestion peuvent être de nature prospective. Les énoncés prospectifs sont associés à des risques connus et inconnus, à des incertitudes ainsi qu'à d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats, les rendements et les réalisations réels de la société diffèrent substantiellement des résultats, rendements ou réalisations futurs exprimés ou supposés par ces énoncés prospectifs. Le lecteur est mis en garde contre le risque d'accorder une confiance exagérée à ces énoncés de nature prévisionnelle.

3. Conformité avec les principes comptables généralement reconnus au Canada

Les états financiers de la société ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). Toutefois, la société utilise à des fins d'analyse des mesures non conformes aux PCGR telles que : le BAIIA, le BAIIA par action, le fonds de roulement, le ratio de fonds de roulement, la valeur comptable par action, la trésorerie et équivalents par action et le coefficient d'endettement total net sur le capital investi afin de mesurer sa performance financière. Le BAIIA désigne le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ») tandis que le BAIIA par action représente le BAIIA divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Un rapprochement entre le bénéfice net et le BAIIA est montré à la section 8, Résumé des résultats trimestriels. Le fonds de roulement est le résultat de l'actif à court terme moins le passif à court terme tandis que le ratio de fonds de roulement désigne la division de l'actif à court terme sur le passif à court terme. La valeur comptable par action correspond au résultat des capitaux propres divisés par le nombre d'actions en circulation en fin de trimestre et la trésorerie et équivalents par action correspond au résultat de la trésorerie et équivalents divisés par le nombre d'actions en circulation en fin de trimestre.

Le coefficient d'endettement total net sur le capital investi est le résultat du total de la dette à long terme moins le net de la trésorerie et équivalents et des emprunts bancaires (« numérateur ») divisé par le total de l'avoir des actionnaires plus le numérateur.

Bien que la direction, les investisseurs et les analystes utilisent ces mesures afin d'évaluer la performance de la société en matière de finances et d'exploitation, elles n'ont aucune définition normalisée selon les PCGR et ne remplacent pas les renseignements financiers préparés selon les PCGR. En conséquence, ces mesures pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres entreprises.

4. Survol des activités

Les activités de Savaria Corporation se déploient en deux secteurs : le secteur *Accessibilité et le secteur Transport adapté*. Le premier est assuré par la filiale Ascenseurs Savaria Concord qui conçoit, fabrique et distribue des produits répondant aux besoins des personnes à mobilité réduite, principalement des sièges d'escalier, des plates-formes verticales et obliques, ainsi que des ascenseurs résidentiels et commerciaux. La société se situe au premier rang au Canada et en deuxième place aux États-Unis au sein de l'industrie de l'accessibilité. Sa gamme élargie de produits est offerte par le biais d'un réseau comptant quelque 600 détaillants, lesquels sont principalement situés en Amérique du Nord. Le deuxième secteur est assuré par le biais de la filiale Van-Action (2005) qui effectue la conversion et l'adaptation de mini fourgonnettes également pour les personnes à mobilité restreinte. Les revenus annualisés du secteur *Accessibilité* représentent 43 millions (« M ») \$ alors que ceux du secteur *Transport adapté* sont de 12 M \$ pour un revenu total de près de 55 M \$. Les analyses de ce rapport couvrent les deux secteurs d'activité sauf si expressément mentionné.

Savaria, dont le siège social est situé à Laval (Québec), compte trois autres installations : une usine de 220 000 pieds carrés à Brampton (Ontario), une usine de 70 000 pieds carrés à Ville St-Laurent (Québec) et une troisième usine de 35 000 pieds carrés à Huizhou (Chine). Cette dernière usine qui est exploitée par Savaria (Huizhou) Mechanical Equipment Manufacturing Co. Ltd, effectue des sous-assemblages de composantes de produits d'accessibilité ainsi que des produits finis pour le compte des filiales de la société et pour la vente de produits sur les marchés chinois et européen.

Pour l'exercice 2009, les revenus de Savaria émanent des États-Unis (46 %), du Canada (44 %) et, dans une moindre mesure, de l'extérieur de l'Amérique du Nord (10 %). La société emploie quelque 360 personnes et ses actions sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole SIS.

5. Contexte commercial

Un marché en croissance dû au vieillissement sans précédent de la population

Les équipements destinés au marché de l'accessibilité sont vendus, d'une part, aux utilisateurs de fauteuil roulant, et d'autre part, aux personnes âgées éprouvant des problèmes de mobilité. Pour ceux-ci, les escaliers et les entrées surélevées sont d'importants obstacles. Par conséquent, plus la population vieillit, plus les personnes ayant recours aux produits d'accessibilité seront nombreuses.

Le vieillissement de la population s'accélère, comme le démontre une nouvelle étude, intitulée "An Aging World: 2008", publiée, en juillet dernier, par le U.S. Census Bureau.

En 2008, le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans dans le monde était évalué à 506 millions, représentant 7 % de la population mondiale totale. 870 000 personnes de plus chaque mois atteignaient l'âge de 65 ans à l'échelle mondiale. Cette augmentation sera de l'ordre de 1,9 million de personnes selon les projections sur dix ans, soit une augmentation annuelle nette de l'ordre de 23 millions.

Par conséquent, le nombre de personnes nécessitant des équipements d'accessibilité augmentera, et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la population âgée augmente et leur durée de vie s'allonge, alors que l'espérance de vie moyenne excède désormais 80 ans, dans 11 pays. De plus, les personnes âgées sont de plus en plus fortunées et plusieurs d'entre elles auront ainsi les moyens d'adapter leur résidence afin d'y demeurer. Finalement, la structure familiale et les soins aux personnes vieillissantes changent, ce qui oblige de plus en plus l'installation d'équipements d'accessibilité dans les résidences et les édifices publics où ces dernières vivent.

Par ailleurs, en ce qui a trait au nombre de personnes handicapées, le U.S. Census Bureau envisage qu'il augmentera deux fois plus rapidement que la population du pays. En fait, il prévoit que près de 500 000 américains de plus par année souffriront d'un handicap, portant leur nombre à 35,4 millions en 2030.

Ces changements fondamentaux auront indéniablement d'importantes conséquences sur la demande de produits d'accessibilité. De surcroît, en raison du vieillissement de la population et des coûts élevés de maintien en institution des personnes à mobilité restreinte, divers organismes publics et privés, tant aux États-Unis qu'au Canada, pourraient rembourser le coût de ces appareils, à l'instar de certains pays européens.

En plus des facteurs démographiques, la demande des produits d'accessibilité est aussi influencée par la conjoncture économique et le marché de la construction résidentielle et institutionnelle.

Quant au contexte concurrentiel nord-américain, trois principales entreprises, toutes privées ou filiales de grandes entreprises, offrent une gamme de produits similaires à celle de Savaria. Puisque 85 % des produits de la société sont fabriqués sur mesure, la fabrication et les importations à grande échelle ne représentent guère une menace sérieuse. Bien que les produits concurrentiels soient de bonne qualité et offerts à prix compétitifs, Savaria se distingue par sa flexibilité opérationnelle, par la fiabilité et la sécurité de ses produits et par la qualité de son service après-vente.

Le marché du détail, quant à lui, est très fragmenté. On dénombre en Amérique du Nord plus d'un millier de points de vente de produits favorisant l'accessibilité.

6. Vision et stratégie

Notre vision

Être un chef de file oeuvrant à l'échelle mondiale dans le design, la fabrication, la distribution et le service après-vente de produits favorisant la mobilité de la personne.

Savaria est chef de file sur le marché nord-américain où se situe principalement notre réseau de distributeurs. Au fil du temps, nous voulons élargir nos activités dans d'autres pays, tels que ceux de l'Europe et de l'Asie, où nous croyons qu'il existe un fort potentiel de croissance tant pour les ventes que pour l'optimisation de nos achats.

Notre stratégie

En 2010, la société poursuivra ses efforts entrepris en 2009 afin d'accroître ses ventes. De plus, la stratégie de l'entreprise a été adaptée afin de faire face à la conjoncture économique difficile qui prévaut aux États-Unis, principalement au niveau du marché immobilier, et qui impacte la vente des produits *Ascenseurs*.

La stratégie de Savaria pour les prochains mois s'appuie sur les éléments suivants :

- accroître la productivité et l'efficacité par une gestion serrée des coûts permettant d'obtenir des résultats à court terme sans pour autant compromettre la qualité de nos produits;
- être à l'affût des nouveaux marchés potentiels où il y a une forte demande pour les produits d'accessibilité afin d'accroître nos ventes; à titre d'exemple, nous travaillons actuellement à développer un réseau de distribution en Chine afin de vendre localement les produits fabriqués à notre usine de Huizhou; et
- bénéficier des meilleurs rapports qualité prix en effectuant nos achats de matières premières et de produits auprès des fournisseurs les plus avantageux, que ce soit des fournisseurs externes, des partenaires ou une filiale du groupe.

Par la mise en oeuvre de ces stratégies, nous espérons maximiser la valeur pour nos investisseurs et susciter l'adhésion de nos employés, clients et fournisseurs.

7. Faits saillants du quatrième trimestre et de l'exercice 2009

Ventes en baisse de 1,7 % pour le trimestre et de 0,6 % pour l'exercice

Au 4^e trimestre de 2009, le chiffre d'affaires a diminué de 1,7 % pour un montant total de 14,3 millions \$, et ce, comparativement à 14,5 millions \$ enregistrés au trimestre correspondant de 2008. Pour l'exercice, les ventes ont subi une légère baisse de 0,6 % passant de 55,5 millions \$ en 2008 à 55,2 millions \$ en 2009.

Bénéfice d'exploitation de 1,2 million \$ pour le trimestre et de 2,8 millions \$ pour l'exercice

Le bénéfice d'exploitation du 4^e trimestre de 2009 a atteint 1,2 million \$ en hausse de 818 000 \$ par rapport au bénéfice d'exploitation enregistré au trimestre correspondant de 2008. Pour l'année 2009, le bénéfice d'exploitation est de 2,8 millions \$ comparativement à 2,5 millions \$ en 2008, incluant un gain de 2 millions \$ sur la vente de l'immeuble de Laval; cependant, l'amélioration de la marge brute en 2009 a permis de maintenir le bénéfice d'exploitation.

Rachat de 4,7 millions d'actions ordinaires

La société a procédé au rachat de 4 695 795 actions ordinaires au cours du troisième trimestre à un prix de 0,929 \$ par action, incluant 0,029 \$ de frais, à la suite d'une offre publique de rachat au comptant.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 4 millions \$

Malgré la situation économique difficile, la société a généré des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 3 921 541 \$ pour l'année 2009.

8. Sommaires des trois derniers exercices

Le tableau suivant présente de l'information financière choisie pour les trois derniers exercices.

(en milliers, sauf les montants par action, les pourcentages et les taux de change)	2009	2008	2007
Taux de change de fin d'année du \$ U.S. vs \$ Can.	1,051	1,218	0,9913
Taux de change moyen effectif ⁽¹⁾	1,07	1,0276	1,0909
Chiffre d'affaires	55 172 \$	55 508 \$	58 489 \$
<i>Bénéfice brut en % du chiffre d'affaires</i>	26,9 %	22,8 %	23,2 %
Frais de vente et d'administration	11 263 \$	11 368 \$	10 525 \$
<i>Frais de vente et d'administration par rapport au chiffre d'affaires</i>	20,4 %	20,5 %	18,0 %
Bénéfice d'exploitation	2 755 \$	2 532 \$	1 717 \$
<i>% du chiffre d'affaires</i>	5,0 %	4,6 %	2,9 %
BAIIA ⁽²⁾	4 121 \$	4 122 \$	1 351 \$
BAIIA par action	0,162 \$	0,151 \$	0,048 \$
Gain (perte) sur change	(393) \$	1 792 \$	(927) \$
Bénéfice (perte) net(te)	2 258 \$	1 549 \$	(324) \$
Bénéfice (perte) net(te) par action – de base et dilué	0,089 \$	0,057 \$	(0,011) \$
Dividendes déclarés par action	0,03 \$	0,063 \$	0,082 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué	25 411	27 349	28 421
Actifs totaux	39 888 \$	40 751 \$	38 689 \$
Dette à long terme (y compris la tranche à court terme)	10 697 \$	8 776 \$	675 \$
Passifs totaux	19 099 \$	22 912 \$	16 066 \$
Capitaux propres	20 789 \$	17 839 \$	22 623 \$

⁽¹⁾ Calculé en tenant compte des contrats de change appliqués aux périodes concernées

⁽²⁾ Rapprochement du BAIIA avec le bénéfice (perte) net(te) à la section 9

Le chiffre d'affaires de la société a légèrement diminué au cours des trois derniers exercices. Cette diminution est principalement due à la conjoncture économique qui prévaut aux États-Unis où les ventes sur ce territoire sont passées de 30,9 M \$ en 2007 à 25,3 M \$ en 2009. Une augmentation des ventes aux Canada et hors de l'Amérique du Nord a permis de minimiser l'impact de la diminution des ventes aux États-Unis.

Le bénéfice brut, qui était plutôt stable entre 2007 et 2008, a augmenté sensiblement en 2009 grâce aux mesures prises pour contrer l'impact de la conjoncture économique ainsi qu'à l'augmentation des achats en provenance de la Chine; ces derniers ont augmenté de 68 % pour atteindre 5,1 M \$.

Quant au bénéfice d'exploitation, si on exclut le gain en 2008 de 2 M \$ sur la vente du bâtiment de Laval, il a subi une baisse de 2 % par rapport au chiffre d'affaires entre 2007 et 2008, tandis qu'il a augmenté sensiblement en 2009 par rapport à 2008, atteignant un ratio de 5 % par rapport au chiffre d'affaires. L'amélioration du bénéfice brut en est principalement responsable.

Outre les éléments mentionnés ci-dessus, la variation dans le gain (perte) de change ainsi que la variation dans l'évaluation des billets restructurés (anciennement, les placements en PCAA) ont eu un impact important sur le bénéfice net durant la période analysée. En effet, en 2007, la société a enregistré une perte de change de l'ordre de 927 000 \$ tandis qu'elle a bénéficié d'un gain de 1,8 M \$ en 2008 et a enregistré une perte de 393 000 \$ en 2009. Au niveau de la variation dans l'évaluation des placements en PCAA ou des billets restructurés, la société a subi une charge de 254 000 \$ en 2007 et de 1,4 M \$ en 2008 tandis qu'elle a bénéficié d'une reprise de valeur de 565 000 \$ en 2009. De plus, un gain sur une option de règlement lié à un emprunt à taux de faveur a rapporté un gain de 348 000 \$ en 2009. La dépense d'impôts a aussi eu un impact important sur le bénéfice net surtout dû au fait qu'aucun avantage d'impôts futurs n'avait été comptabilisé sur les pertes liées à la variation dans l'évaluation des PCAA en 2007 et 2008, alors qu'en 2009 aucune dépense d'impôt n'a été comptabilisée sur la reprise de valeur des billets restructurés. Le taux effectif d'impôts est donc passé de 246 % en 2007 à 51 % en 2008 et à 22 % en 2009.

Une offre publique de rachat d'actions au comptant a permis le rachat de 4,7 M d'actions en 2009 ayant un impact considérable sur le nombre moyen d'actions en circulation comparativement aux années précédentes.

Alors que l'actif total se retrouve à un niveau légèrement supérieur à celui de 2007, le passif total qui avait augmenté de 6,8 M \$ en 2008 par rapport à 2007 en raison de la perte non réalisée sur les contrats de change de 6 M \$, a diminué de 3,8 M \$ en 2009 principalement grâce au gain non réalisé sur les contrats de change qui a été amoindri par l'obtention d'une dette à long terme de 4 M \$.

Quant aux capitaux propres, ils sont passés de 22,6 M \$ au 31 décembre 2007 à 20,8 M \$ au 31 décembre 2009 principalement en raison du rachat d'actions contrebalancé par les gains non réalisés sur les contrats de change enregistré dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

9. Résumé des résultats trimestriels

Le tableau suivant présente de l'information financière choisie pour les huit derniers trimestres. La direction est d'avis que l'information non vérifiée reliée à ces trimestres a été préparée de la même façon que les états financiers vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

(en milliers, sauf les montants par action, les pourcentages et les taux de change – non vérifié)	2009				2008			
	Trimestre	Trimestre	Trimestre	Trimestre	Trimestre	Trimestre	Trimestre	Trimestre
	4	3	2	1	4	3	2	1
Taux de change de fin de trimestre du \$ U.S. vs \$ Can.	1,051	1,0707	1,163	1,2613	1,218	1,0642	1,0197	1,0265
Taux de change moyen effectif ⁽¹⁾	1,0849	1,0642	1,0638	1,0670	1,0652	1,0289	1,0100	1,0063
Chiffre d'affaires	14 301 \$	14 592 \$	15 093 \$	11 186 \$	14 547 \$	14 869 \$	13 999 \$	12 093 \$
<i>Bénéfice brut en % du chiffre d'affaires</i>	28,5 %	26,3 %	27,6 %	24,8 %	26,3 %	24,3 %	21,0 %	18,9 %
Frais de vente et d'administration	2 701 \$	3 023 \$	2 824 \$	2 715 \$	3 302 \$	2 631 \$	2 651 \$	2 784 \$
<i>Frais de vente et d'administration par rapport au chiffre d'affaires</i>	18,9 %	20,7 %	18,7 %	24,3 %	22,7 %	17,7 %	18,9 %	23,0 %
Bénéfice (perte) d'exploitation	1 153 \$	599 \$	1 140 \$	(137) \$	334 \$	796 \$	2 113 \$	(711) \$
<i>% du chiffre d'affaires</i>	8,1 %	4,1 %	7,6 %	(1,2) %	2,3 %	5,4 %	15,1 %	(5,9) %
BAIIA ⁽²⁾	1 302 \$	413 \$	1 309 \$	1 097 \$	890 \$	1 357 \$	2 263 \$	(388) \$
BAIIA par action	0,059 \$	0,016 \$	0,049 \$	0,04 \$	0,033 \$	0,050 \$	0,083 \$	(0,014) \$
Gain (perte) sur change	(77) \$	(471) \$	89 \$	66 \$	1 181 \$	400 \$	(66) \$	277 \$
Bénéfice (perte) net(te)	816 \$	224 \$	663 \$	555 \$	(146) \$	631 \$	1 652 \$	(588) \$
Bénéfice (perte) net(te) par action – de base et dilué	0,037 \$	0,009 \$	0,025 \$	0,02 \$	(0,005) \$	0,023 \$	0,060 \$	(0,021) \$
Dividendes déclarés par action	-	-	-	0,03 \$	-	-	0,063 \$	-
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué	22 183	26 097	26 938	27 279	27 312	27 348	27 347	27 534

⁽¹⁾ Calculé en tenant compte des contrats de change appliqués aux périodes concernées

⁽²⁾ Rapprochement du BAIIA avec le bénéfice (perte) net(te) au tableau suivant

Le chiffre d'affaires des deux derniers trimestres a subi de légères diminutions par rapport aux ventes du 2^e trimestre de 2009, qui, lui, était à son plus haut niveau depuis le 2^e trimestre de l'année 2006. Les ventes du secteur *Transport adapté* ainsi que celles de la filiale chinoise sont en hausse en 2009 par rapport à 2008. Le faible niveau des ventes du 1^{er} trimestre de 2009 est dû aux contrecoups provenant du ralentissement du marché immobilier américain et s'explique par le fait que les premiers trimestres sont traditionnellement plus faibles que les autres trimestres de l'année.

La moyenne trimestrielle des frais de vente et d'administration se maintient à 2,8 M \$ pour 2009 et 2008.

La rubrique qui suit fournit une analyse détaillée des résultats d'exploitation du quatrième trimestre de 2009 par rapport au même trimestre de 2008, et des résultats cumulatifs de l'exercice 2009 comparativement à l'année antérieure. L'analyse détaillée des trimestres précédents est fournie dans les rapports de gestion intermédiaires des exercices 2009 et 2008, disponibles sur SEDAR (www.sedar.com).

Rapprochement du BAIIA avec le bénéfice net

Tel que mentionné à la section 3, même si le BAIIA n'est pas reconnu selon les PCGR, la direction, les investisseurs et les analystes l'utilisent afin d'évaluer la performance de la société en matière de finances et d'exploitation.

Vous trouverez au tableau ci-dessous, le rapprochement entre le bénéfice (perte) net(te), tel que calculé selon les PCGR, et le BAIIA.

(en milliers de dollars – non vérifié)	2009				2008			
	Trimestre	Trimestre	Trimestre	Trimestre	Trimestre	Trimestre	Trimestre	Trimestre
	4	3	2	1	4	3	2	1
Bénéfice (perte) net(te)	816 \$	224 \$	663 \$	555 \$	(146) \$	631 \$	1 652 \$	(588) \$
Plus :								
Intérêts sur la dette à long terme	97	70	75	77	42	27	31	35
Dépense d'intérêts et frais bancaires	21	29	39	30	32	44	33	93
Impôts sur les bénéfices	165	(117)	331	265	876	486	361	(114)
Amortissement des immobilisations corporelles	109	104	90	92	110	73	93	110
Amortissement des actifs incorporels	113	108	111	107	85	108	108	109
Moins :								
Revenus d'intérêts et de dividendes	19	5	-	29	109	12	15	33
BAIIA	1 302 \$	413 \$	1 309 \$	1 097 \$	890 \$	1 357 \$	2 263 \$	(388) \$

10. Résultats d'exploitation

Les tableaux suivants présentent certaines données sur les résultats du quatrième trimestre (3 mois) ainsi que sur l'exercice terminé le 31 décembre 2009 (12 mois).

Couverture de change

En harmonie avec la politique sur la couverture de change adoptée par le conseil d'administration, la société utilise des contrats de change afin de réduire les risques liés aux fluctuations des taux de change. Elle applique la comptabilité de couverture qui permet de comptabiliser les gains, pertes, produits et charges rattachés à l'instrument financier dérivé dans le même exercice que ceux rattachés à l'élément couvert. Les contrats de change sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan en fonction de leur date de maturité. La plus ou moins-value non reconnue aux résultats nets est enregistrée au Cumul des autres éléments du résultat étendu.

En date du 31 décembre 2009, la société détenait des contrats de change au montant total de 18 M \$ US pour une période de couverture allant jusqu'au 30 septembre 2010, à un taux moyen de 1,0821. À cette date, la plus-value sur ces contrats de change s'élève à 555 000 \$ et est enregistrée au Cumul des autres éléments du résultat étendu. De plus, un gain avant impôts de 2 217 000 \$ provenant de la vente de contrats de change avant échéance est également enregistré au Cumul des autres éléments du résultat étendu et sera renversé aux résultats nets durant la période allant jusqu'en juin 2012, soit dans la période de couverture de ces contrats.

Bénéfice brut

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et taux de change)	3 mois (non vérifié)			12 mois		
	2009	2008	Variation %	2009	2008	Variation %
Taux de change moyen effectif ⁽¹⁾	1,0849	1,0652	1,8 %	1,07	1,0276	4,1 %
Chiffre d'affaires	14 301 \$	14 547 \$	(1,7) %	55 172 \$	55 508 \$	(0,6) %
Coût des marchandises vendues	10 226 \$	10 714 \$	(4,6) %	40 321 \$	42 844 \$	(5,9) %
Bénéfice brut	4 075 \$	3 833 \$	6,3 %	14 851 \$	12 664 \$	17,3 %
% du chiffre d'affaires	28,5 %	26,3 %	s.o.	26,9 %	22,8 %	s.o.

⁽¹⁾ Calculé en tenant compte des contrats de change appliqués aux périodes concernées

Au quatrième trimestre de 2009, le chiffre d'affaires est en baisse de 1,7 % par rapport aux ventes enregistrées au quatrième trimestre de 2008. Alors que le volume des ventes a diminué de 2,6 %, les taux de change utilisés pour convertir les ventes en provenance des États-Unis ont eu un impact favorable de 0,9 %. Plus précisément, le secteur *Transport adapté* a enregistré une augmentation des ventes de l'ordre de 20,7 % passant de 2,9 M \$ au 4^e trimestre de 2008 à 3,5 M \$ au 4^e trimestre de 2009, principalement en raison de l'augmentation des revenus d'adaptation et du nombre de conversions de véhicules. Cette augmentation représente une hausse de 5,1 % des ventes consolidées de la société par rapport aux ventes de 2008. En ce qui concerne le secteur *Accessibilité*, il a enregistré une diminution du volume de ventes représentant une variation négative de 7,7 %

sur les ventes consolidées de la société. Le nombre d'unités livrées en provenance des usines canadiennes a diminué de 22 % pour les produits d'ascenseurs et de 1 % pour les produits d'accessibilité. Par contre, les ventes de la filiale chinoise sont en hausse de 635 000 \$ ou 4,4 % par rapport aux ventes consolidées du 4^e trimestre de 2008.

Pour l'exercice, les ventes de 2009 sont relativement stables par rapport à celles de 2008 avec une faible diminution de 0,6 %. Le nombre d'unités vendues des usines canadiennes du secteur *Accessibilité* est en baisse de 17 % pour les produits d'ascenseurs et de 6 % pour les produits d'accessibilité par rapport à l'année 2008. Quant à elles, les ventes de la filiale chinoise sont en hausse de 1,6 M \$ représentant une variation de 3 % sur les ventes consolidées de 2008. Les ventes du secteur *Transport adapté* sont en hausse de 2,4 M \$ représentant une variation de 4,3 % des ventes consolidées de la période de douze mois de la société. L'effet favorable des taux de change utilisés pour convertir les ventes provenant des États-Unis a été de 1,2 M \$ ou 2,2 %.

La proportion des ventes provenant des États-Unis a subi une baisse importante au quatrième trimestre de 2009 par rapport à la même période de 2008 passant de 52,9 % à 41,7 % des ventes totales ou de 7,7 M \$ à 6 M \$. Par contre, la proportion des ventes provenant de l'extérieur de l'Amérique du Nord est passée de 1,6 M \$ ou 10,7 % des ventes consolidées en 2008 à 2,1 M \$ ou 14,7 % des ventes consolidées en 2009. Les ventes canadiennes sont aussi en hausse passant de 5,3 M \$ ou 36,3 % des ventes consolidées en 2008 à 6,2 M \$ ou 43,6 % des ventes consolidées en 2009. Pour l'exercice de 2009, la proportion des ventes provenant des États-Unis représente 45,9 % par rapport à 52,6 % en 2008 et s'élève à 25,3 M \$. La proportion des ventes provenant de l'extérieur de l'Amérique du Nord représente 10,6 % ou 5,8 M \$ pour l'exercice 2009 comparativement à 7,8 % ou 4,3 M \$ pour la même période de 2008.

Quant au bénéfice brut, il est en hausse de 242 000 \$ pour le quatrième trimestre de 2009 et de 2,2 M \$ pour l'exercice par rapport aux mêmes périodes en 2008. Les mesures prises pour pallier au ralentissement économique ont engendré une diminution des coûts et une amélioration de la productivité. Entre autres, les économies réalisées sur la main-d'œuvre de l'usine de Brampton ont eu un impact favorable de 3 % pour l'année en proportion du chiffre d'affaires en raison de l'ajustement des horaires de travail et des gains de productivité suite à l'intégration des opérations de l'usine de Laval. L'augmentation de 68% des achats en provenance de la filiale Savaria Huizhou et des autres fournisseurs, localisés en Chine, vient également contribuer à l'amélioration du bénéfice brut. Ces différentes mesures ont permis à la société d'augmenter sa marge brute de 22,8 % à 26,9 % pour l'exercice 2009 comparativement à 2008.

Bénéfice d'exploitation

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	3 mois (non vérifié)			12 mois		
	2009	2008	Variation %	2009	2008	Variation %
Frais de vente et d'administration	2 701 \$	3 302 \$	(18,2) %	11 263 \$	11 368 \$	(0,9) %
% du chiffre d'affaires	18,9 %	22,7 %	s.o.	20,4 %	20,5 %	s.o.
Bénéfice (perte) d'exploitation	1 152 \$	334 \$	245 %	2 755 \$	2 532 \$	8,8 %
% du chiffre d'affaires	8,1 %	2,3 %	s.o.	5,0 %	4,6 %	s.o.

Les frais de vente et d'administration ont diminué de 18,2 % au quatrième trimestre de 2009 comparativement au même trimestre de 2008. Cette diminution de 601 000 \$ est due à une dépense moindre de créances douteuses et à la diminution des dépenses de main-d'œuvre. Pour la période de douze mois, les frais de vente et d'administration sont stables avec une légère diminution de 0,9 %.

Le bénéfice d'exploitation du quatrième trimestre de 2009 a atteint 1,2 M \$ comparativement à seulement 334 000 \$ pour la même période de 2008. Cette augmentation est attribuable à l'amélioration du bénéfice brut et à la diminution des frais de vente et d'administration. Pour l'exercice, le bénéfice d'exploitation atteint 2,8 M \$ comparativement à 2,5 M \$ pour la même période de 2008. L'enregistrement en 2008 du gain sur la vente de l'immeuble de Laval de 2 M \$ a été compensé en 2009 par l'augmentation du bénéfice brut de 2,2 M \$.

Bénéfice net

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	3 mois (non vérifié)			12 mois		
	2009	2008	Variation %	2009	2008	Variation %
Autres revenus (charges)	(171) \$	395 \$	(143) %	147 \$	626 \$	(76,5) %
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	981 \$	729 \$	34,6 %	2 902 \$	3 158 \$	(8,1) %
Impôts sur les bénéfices	165 \$	876 \$	(81,2) %	644 \$	1 609 \$	(60) %
Bénéfice (perte) net(te)	816 \$	(146) \$	659 %	2 258 \$	1 549 \$	45,8 %
BAIIA	1 302 \$	890 \$	46,5 %	4 121 \$	4 122 \$	- %

Les autres revenus et charges sont défavorables au quatrième trimestre de 2009 comparativement au trimestre correspondant de 2008 de 566 000 \$ principalement en raison de l'enregistrement d'une perte de change de 77 000 \$ en 2009 comparativement à un gain de change de 1,2 M \$ en 2008. Également, une perte sur réévaluation des placements en PCAA de 1,2 M \$ enregistrée en 2008, amoindrie par la reconnaissance d'un

gain de 396 000 \$ suite à l'évaluation à la juste valeur d'une dette à long terme à un taux d'intérêt favorable, viennent expliquer cet écart défavorable du quatrième trimestre de 2009.

La variation défavorable de 479 000 \$ pour l'année 2009 des autres revenus et charges s'explique par la variation défavorable des gains et pertes de change de 2,2 M \$, contrebalancée par la variation favorable de la juste valeur des billets restructurés comparativement à la dévaluation des placements en PCAA en 2008 de 1,9 M \$.

Le taux d'impôt effectif pour le quatrième trimestre de 2009 se situe à 16,8 % comparativement au taux corporatif combiné de 30,98 % et au taux de 120 % en 2008. Cet écart est principalement attribuable au gain sur la réévaluation des billets restructurés sur lequel aucune charge d'impôts n'est comptabilisée puisqu'aucun avantage fiscal n'avait été constaté lors de la dévaluation initiale de ces placements en 2008 ainsi qu'au bénéfice de 2009 d'une filiale étrangère sur lequel aucune charge d'impôts n'est payable. Pour les mêmes raisons en plus du déplacement en 2008 de pertes reportées à des années ayant des taux d'imposition moindres, le taux d'impôt effectif de l'année 2009 se situe à 22,2 % tandis qu'il était de 50,9 % pour 2008.

11. Situation financière

Variations entre les bilans

Le tableau suivant illustre les variations importantes entre les bilans consolidés du 31 décembre 2009 et du 31 décembre 2008 ainsi que les principales explications sur ces variations :

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les explications des variations)	31 décembre		Variation	Explication des variations
	2009	2008		
Actif à court terme				
Trésorerie et équivalents réservés	400 \$	- \$	100 %	Portion à court terme du solde minimum qui doit être maintenu en encaisse selon les conditions de la nouvelle dette de 4 M\$.
Débiteurs	7 455 \$	9 579 \$	(22,2) %	Diminution du taux de change utilisé pour la conversion des débiteurs libellés en dollars US (-786 K\$), diminution des comptes à recevoir divers (-385 K\$) dont des intérêts à recevoir et un solde de prix de vente et diminution du délai de recouvrement.

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les explications des variations)	31 décembre		Variation	Explication des variations
	2009	2008		
Nb. de jours nécessaires au recouvrement des débiteurs	51	57	(10,5) %	
Stocks	12 600 \$	10 381 \$	21,4 %	Augmentation de l'inventaire de la filiale Savaria Huizhou (1 M\$) dû à la croissance des activités et des nouvelles lignes de production mises en place. Augmentation des inventaires de matières premières et de produits finis de la division de Brampton (1,2 M\$).
Ratio de rotation des stocks	3,2	4,3	(25,6) %	Une augmentation du niveau d'inventaire à Brampton était requise pour assurer une production efficace ainsi qu'à Huizhou étant donné les nouvelles lignes de produits mises en place.
Passif à court terme				
Créditeurs	6 249 \$	5 985 \$	4,4 %	Augmentation des créiteurs de la filiale Savaria Huizhou liée à l'augmentation de ses inventaires (1 M\$), diminution du taux de change utilisé pour la conversion des créiteurs libellés en dollars US (-309 K\$).
Nb. de jours nécessaires au paiement des créiteurs	65	62	4,8 %	-

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les explications des variations)	31 décembre		Variation	Explication des variations
	2009	2008		
Contrats de change à terme	- \$	3 715 \$	(100) %	Élimination de la moins-value non réalisée sur les contrats de change venant à échéance au cours des quatre prochains trimestres. Ce montant est maintenant débiteur de 555 K\$.
Fonds de roulement	17 789 \$	15 612 \$	13,9 %	Principaux éléments : transfert du passif à CT des contrats de change à terme en actif à CT (+4,3 M\$), augmentation des stocks (+2,2 M\$), diminution des débiteurs (-2,1 M\$), augmentation des créditeurs (-264 K\$), diminution des impôts futurs (-1,3 M\$) et diminution de la trésorerie et équivalents (-380 K\$).
Ratio de fonds de roulement	2,81	2,25	24,9 %	Voir explication ci-dessus.
Éléments à long terme				
Trésorerie et équivalents réservés	1 500 \$	- \$	100 %	Portion à long terme du solde minimum qui doit être maintenu en encaisse selon les conditions de la nouvelle dette de 4 M\$.
Contrats de change à terme	- \$	2 376 \$	(100) %	Élimination de la moins-value non réalisée sur les contrats de change venant à échéance après le 31 décembre 2009.
Dettes à long terme	8 852 \$	7 542 \$	17,4 %	Obtention de nouvelles dettes à long terme (+7,7 M\$), remboursement d'un financement temporaire (-3 M\$), remboursement suite à l'encaissement partiel des billets restructurés (-1 M\$) et remboursement normal de la dette (-1,5 M\$).

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les explications des variations)	31 décembre		Explication des variations
	2009	2008	
Capitaux propres	20 789 \$	17 839 \$	16,5 % Rachat d'actions pour annulation (-4,7 M\$), bénéfice de la période (+2,3 M\$), dividende (-824 K\$), variation du cumul des autres éléments du résultat étendu lié aux contrats de change (+6,1 M\$).

Au 31 décembre 2009, Savaria bénéficiait d'une bonne situation financière avec un actif total de 39,9 M \$, contre 40,8 M \$ au 31 décembre 2008 et des passifs totaux de 19,1 M \$ contre 22,9 M \$ au 31 décembre 2008.

Sources de financement disponibles

(en milliers de dollars)	31 décembre	
	2009	2008
Facilités de crédit :		
Autorisées	3 500 \$	3 500 \$
Emprunts	(1 080)	(710)
Crédit non utilisé	2 420	2 790
Trésorerie et équivalents	4 823	5 203
Total	7 243 \$	7 993 \$

Tel que démontré ci-dessus, la société possède des fonds disponibles totalisant 7,2 M \$ au 31 décembre 2009, ce qui lui procure une marge de manœuvre intéressante afin de faire face à des obligations potentielles à court terme et de bénéficier d'opportunités d'investissement intéressantes.

Au premier trimestre, la société a signé des ententes de financement à long terme pour un montant total de 3,1 M \$ (2,986 M \$US) tandis qu'elle a remboursé un financement temporaire d'un montant de 3 M \$. Au cours de l'exercice, un montant de 1 036 000 \$ (915 000 \$US) a été remboursé sur la dette de 3,1 M \$ suite à l'encaissement partiel des billets restructurés au même montant. Au troisième trimestre, la société a signé une entente de financement de 4 M \$ afin de financer le rachat d'actions ordinaires dans le cadre d'une offre publique de rachat d'actions au comptant. Une des conditions de cet emprunt stipule que la société doit conserver en encaisse un montant minimum de 50 % du solde de l'emprunt. Ce montant, qui est de 1,9 M \$ au 31 décembre 2009, est présenté comme Trésorerie et équivalents réservés à court terme d'un montant de 400 000 \$ et à long terme d'un montant de 1,5 M \$ et n'est pas inclus dans les sources de financement disponibles du tableau ci-dessus.

Par ailleurs, la société peut encourir des risques de pertes potentielles sur les contrats de change jusqu'à une valeur maximale de 15 M \$ (18 M \$ à compter de février 2010) sur une période de couverture maximale de 36 mois. Ce montant représente la moins-value maximale que peuvent représenter les contrats de change

détenus par la société. Également, elle dispose d'une ligne de trésorerie de 600 000 \$ pour couvrir le risque de pertes potentielles dans le cas où elle déciderait de convertir son taux d'intérêt variable sur sa dette à long terme de 6 M \$ à un taux fixe.

Au 31 décembre 2009, son coefficient d'endettement total net sur le capital investi était de 14,6 % (19,4 % au 31 décembre 2008), lui offrant un important levier financier pour financer tout projet de développement interne et acquisition stratégique. De plus, la société a contracté une dette à long terme en 2008 dont un montant de 4,1 M \$ est conservé dans un compte de placements; de ce montant, une somme de 1,5 million \$ a été utilisée comme premier versement suite à l'acquisition de Concord Elevator (London) Ltd le 3 février 2010. Le solde de 2,6 M \$ pourra être utilisé pour financer d'autres acquisitions futures suite à l'approbation par l'institution financière de la société de projets potentiels.

Autres données et ratios

(en milliers de dollars, sauf les montants par action – non vérifié)	31 décembre		Variation
	2009	2008	
Valeur comptable par action	0,94 \$	0,65 \$	44,6 %
Trésorerie et équivalents par action	0,22 \$	0,19 \$	15,8 %
Capitalisation boursière	18 834 \$	13 645 \$	38 %

La valeur comptable par action a augmenté au 31 décembre 2009 par rapport au 31 décembre 2008 principalement en raison du cumul des autres éléments du résultat étendu, lié à la juste valeur des contrats de change à terme, du bénéfice net de l'année et de la diminution du nombre d'actions en circulation suite à la réalisation de l'offre publique de rachat d'actions au comptant. La trésorerie et équivalents par action a augmenté de 15,8 % depuis le 31 décembre 2008 en raison de la diminution du nombre d'actions en circulation. La capitalisation boursière est en hausse malgré la diminution du nombre d'actions ordinaires en circulation puisque la valeur au marché de l'action au 31 décembre 2009 se situe à 0,85 \$ comparativement à 0,50 \$ au 31 décembre 2008.

12. Situation de trésorerie

Le tableau suivant présente certaines données sur les flux de trésorerie du quatrième trimestre (3 mois) ainsi que sur la période de douze mois de l'année (12 mois).

(en milliers de dollars)	3 mois (non vérifié)		12 mois	
	2009	2008	2009	2008
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	45 \$	1 378 \$	3 922 \$	951 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	40 \$	(3 891) \$	(1 328) \$	395 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(254) \$	5 658 \$	(2 973) \$	(858) \$

La société a dégagé des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation moindres de 1,3 M \$ pour le quatrième trimestre tandis qu'ils sont supérieurs de 3 M \$ pour l'exercice. La baisse du quatrième trimestre est due principalement à la variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de 757 000 \$, surtout liée à la variation des débiteurs, des créditeurs et des produits reportés, contrebalancée par la hausse du bénéfice net avant impôts futurs de 275 000 \$. Pour la période de douze mois, la hausse est due à la variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de 1,7 M \$, surtout liée à la variation des débiteurs, des stocks et des créditeurs, ainsi qu'à l'encaissement avant échéance de contrats de change (2 M \$ en 2009 vs 228 000 \$ en 2008).

La société a engagé des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement moindres de 3,9 M \$ au quatrième trimestre de 2009 par rapport au quatrième trimestre de 2008 en raison de la variation dans les placements à long terme (4,2 M \$) partiellement compensée par une augmentation des frais de développement reportés (289 000 \$). Pour la période de douze mois, la société a engagé des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement de 1,3 M \$ tandis qu'elle avait dégagé des flux de trésorerie de 395 000 \$ en 2008 principalement en raison de la variation dans les placements à long terme (5,1 M \$) contrebalancée par le produit de la cession de l'immeuble de Laval au deuxième trimestre de 2008 d'un montant de 4,9 M \$ et par la variation de la trésorerie et équivalents réservés en 2009 (1,9 M \$).

Au chapitre des activités de financement, Savaria a engagé des liquidités de 254 000 \$ au quatrième trimestre de 2009 par rapport à des liquidités dégagées de 5,7 M \$ au même trimestre de 2008. Cette variation est due à l'encaissement d'un emprunt à long terme en 2008 (6 M \$), à l'augmentation des remboursements de la dette à long terme en 2009 (566 000 \$) contrebalancée par la variation dans les emprunts bancaires (630 000 \$). Pour l'année 2009, l'utilisation de flux de trésorerie a augmenté de 2,1 M \$ par rapport à l'année 2008 en raison du rachat d'actions ordinaires plus élevé en 2009 (4 M \$) et des remboursements accrus des dettes à court et à long terme (676 000 \$), contrebalancé par la variation dans les encaissements de nouvelles dettes en 2009 par rapport à 2008 (1,7 M \$) et par un dividende versé moindre (913 000 \$).

13. Principales estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformes aux PCGR du Canada, la direction de Savaria doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les principales estimations comprennent l'évaluation des instruments financiers, y compris les dérivés et les placements dans des billets restructurés, la rémunération à base d'actions, l'amortissement des immobilisations et des actifs incorporels, l'écart d'acquisition, les soldes d'impôts futurs, la provision pour créances douteuses, la provision pour désuétude des stocks et la provision pour frais de garanties.

Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre dans l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. La direction a identifié les estimations comptables critiques ci-dessous.

Impôts sur les bénéfiques

La société utilise la méthode du passif fiscal préconisée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »). Selon cette méthode, des impôts exigibles sont comptabilisés pour les impôts à payer estimatifs de l'exercice en cours et des impôts futurs sont comptabilisés sur les écarts temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction des taux d'imposition et des lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qui est à prévoir, s'appliqueront au revenu imposable des exercices au cours desquels les actifs et les passifs seront réglés ou recouverts. Les actifs d'impôts qui proviennent des pertes reportées et des écarts temporaires sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif soit réalisé.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels comprennent des licences d'exploitation, des listes de clients, des logiciels et des frais de développement capitalisés. Les licences d'exploitation ne sont pas amorties puisqu'elles ont une durée de vie indéfinie, mais elles font l'objet d'un test de dépréciation périodique afin de déterminer si une provision pour moins-value devrait être portée aux résultats. Cette évaluation consiste à déterminer si la valeur prévue des flux de trésorerie futurs actualisés est supérieure à la valeur comptable nette de l'actif incorporel. Les licences sont évaluées le 31 décembre de chaque année et lorsque se produisent certains faits ou circonstances qui pourraient entraîner une baisse de valeur permanente. Les listes de clients sont amorties linéairement selon leur durée de vie utile prévue de dix ans. Les logiciels sont amortis dégressivement au taux de 30 % par an. Les frais de développement sont amortis sur trois ans.

Placements à long terme dans des billets restructurés

Voir section 20, Risques et incertitudes.

Rémunération à base d'actions

La société comptabilise selon la méthode de la juste valeur toutes les attributions d'options d'achat d'actions aux salariés et aux administrateurs de la société. Selon la méthode de la juste valeur, le coût de rémunération rattaché aux attributions à des salariés est constaté sur le délai d'acquisition des droits à chaque exercice dans les frais d'exploitation. Lorsque les options d'achat d'actions sont exercées, le capital-actions est crédité de la somme de la contrepartie payée plus la portion correspondante précédemment comptabilisée.

14. Modification des conventions comptables

2009

Le 1^{er} janvier 2009, la société a adopté les recommandations du chapitre suivant du Manuel de l'ICCA :

Chapitre 3064 : Écarts d'acquisition et actifs incorporels et *Chapitre 1000 : Fondements conceptuels des états financiers*

Ces normes éclaircissent les critères selon lesquels les actifs corporels et les actifs incorporels, incluant les actifs développés à l'interne, sont comptabilisés. Les éléments ne répondant plus à ces critères ne seraient plus reconnus comme des actifs. Ces normes s'appliquent à la société de manière rétrospective avec retraitement des chiffres des exercices antérieurs à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2009.

L'adoption de ces nouvelles normes n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés.

Chapitre 3862 : Instruments financiers - informations à fournir

Ce chapitre a été amendé afin d'établir un cadre comprenant une hiérarchie à trois niveaux pour la divulgation de la juste valeur basée sur les données utilisées pour évaluer les titres détenus à des fins de transactions. La hiérarchie des données est résumée ci-dessous :

- Cours sur des marchés actifs pour des actifs identiques (niveau 1);
- Les données autres que les cours visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement (niveau 2);
- Les données qui ne sont pas basées sur des données du marché (données non observables) (niveau 3).

Modifications comptables futures

Chapitre 1582 : Regroupements d'entreprises, chapitre 1601 : États financiers consolidés et chapitre 1602 : Participations sans contrôle

En 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1582, Regroupements d'entreprises, le chapitre 1601, États financiers consolidés, et le chapitre 1602, Participations sans contrôle. Ces nouvelles normes s'appliqueront aux états financiers de la société de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2011. La société évalue actuellement les exigences des nouvelles normes.

Le chapitre 1582 remplace le chapitre 1581 et il établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. Il constitue l'équivalent canadien de la norme internationale d'information financière IFRS 3, Regroupements d'entreprises. Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe au début du premier exercice annuel ouvert le 1^{er} janvier 2011 ou à une date ultérieure.

Les chapitres 1601 et 1602 remplacent l'ancien chapitre 1600, États financiers consolidés. Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Il s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation de la participation sans contrôle dans une filiale. Il constitue l'équivalent des dispositions correspondantes de la norme comptable internationale IAS 27, États financiers consolidés et

individuels, et s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.

Normes internationales d'information financière (« IFRS »)

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada (le « CNC ») a confirmé que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les sociétés publiques, seront remplacés, à compter des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2011, par les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais comportent des différences importantes au chapitre de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation et de l'information à fournir. L'incidence finale des IFRS sur les états financiers consolidés de la société sera évaluée que lorsque la totalité des IFRS applicables à la date de conversion sera connue.

Pour la société, la conversion aux IFRS sera exigée pour les états financiers intermédiaires et annuels ouverts à compter du 1er janvier 2011. Les éléments comparatifs de ces états financiers devront également être présentés selon les IFRS.

Des cadres dirigeants du service des finances ayant les compétences et l'expérience requises ont été affectées à la réalisation du projet et ont été adéquatement formés. Les vérificateurs externes de la société sont informés et consultés sur les choix effectués. Le comité de vérification est informé ponctuellement de l'avancement des travaux. Un plan de conversion des états financiers consolidés de la société a été élaboré; il comporte trois phases :

Phase 1 – Évaluation détaillée

Cette phase prévoit une évaluation détaillée des différences entre les IFRS et les PCGR appliqués par la société ainsi qu'une évaluation des incidences sur les principaux aspects de la société, tels que ses pratiques commerciales, ses systèmes d'information ainsi que ses contrôles internes à l'égard de l'information financière et de sa divulgation. Elle comprend également l'analyse des divers choix de méthodes comptables ainsi que la sélection des exemptions facultatives à la date de transition qui sont offerts à la société.

Cette phase devrait s'achever d'ici la fin du deuxième trimestre de 2010. À l'heure actuelle, la majorité des activités sont entamées et la société évalue l'avancement des travaux comme étant complété à environ 75%.

Phase 2 – Conception

Au cours de cette phase, la société conçoit des solutions afin d'aborder les différences identifiées à la phase précédente. Elle détermine les modifications à apporter aux méthodes comptables, processus opérationnels et contrôles internes actuels afin de procéder à la conversion aux IFRS. Les besoins de formation et de communication aux différents intervenants sont identifiés.

Cette phase devrait débuter en juillet 2010 et être complétée à la fin du troisième trimestre de 2010.

Phase 3 – Mise en œuvre

Cette dernière phase a pour objectif de permettre la présentation continue de l'information selon les IFRS à compter du 1^{er} trimestre 2011. Au cours de cette phase, les modifications identifiées à la phase 2 sont mises en œuvre.

Cette phase devrait débuter en septembre 2010 et être complétée à la fin du quatrième trimestre de 2010.

Au fur et à mesure de l'avancement du processus de conversion, la société exposera les conséquences de la transition aux IFRS sur les principaux aspects de la société.

Aspect 1 - Information financière

L'évaluation détaillée de la phase 1 a permis de cerner les principales différences suivantes entre ses méthodes comptables actuelles et celles qui devront être appliquées dans la préparation des états financiers selon les IFRS. Nous tenons à informer les lecteurs que l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a l'intention de réviser plusieurs normes comptables d'ici la date de basculement du 1^{er} janvier 2011. Un processus de vigie a d'ailleurs été mis en place afin d'identifier et d'évaluer les changements apportés aux normes IFRS au cours du processus de conversion. Cette évaluation n'est donc pas définitive et cette liste n'est pas exhaustive. Elle vise plutôt à identifier les domaines comptables pour lesquels la société pense actuellement que les différences seront les plus significatives. Des modifications pourraient être apportées suite à l'achèvement de l'évaluation détaillée prévu pour la fin du deuxième trimestre de 2010. Lorsque la société sera en mesure de quantifier de façon fiable l'incidence de ces différences, elle en exposera les conséquences sur son information financière.

Première application des IFRS (IFRS 1)

L'IFRS 1 prévoit un certain nombre d'exemptions facultatives relativement à l'application rétrospective de certaines exigences des IFRS, de même que des exceptions obligatoires interdisant l'application rétrospective de certaines normes.

À l'heure actuelle, Savaria prévoit appliquer les exemptions facultatives suivantes :

- Regroupements d'entreprises : elle ne retraitera pas les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010.
- Transactions dont le paiement est fondé sur des actions : elle ne retraitera pas selon l'IFRS 2 les options émises avant 2002 ainsi que celles émises après 2002 dont les droits d'exercer sont entièrement acquis.

Une décision finale devrait être prise au cours du deuxième trimestre de 2010 au sujet de l'application de l'exemption facultative concernant la juste valeur ou la réévaluation comme coût présumé.

Les autres exemptions facultatives ainsi que les exemptions obligatoires ne devraient pas s'appliquer à Savaria.

Regroupements d'entreprises (IFRS 3)

La société adoptera l'IFRS 3 qui est harmonisée en grande partie avec le chapitre 1582 du Manuel de l'ICCA, « Regroupements d'entreprises », qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Même si la société prévoit appliquer l'exemption facultative prévue par l'IFRS 1 qui consiste à ne pas retraiter les regroupements d'entreprises effectués avant le 1^{er} janvier 2010, l'IFRS 3 aura un impact sur les états financiers de la société puisqu'elle devra être appliquée pour la comptabilisation de l'acquisition de la filiale Concord Elevator (London) Ltd en date

du 3 février 2010. Selon l'analyse effectuée jusqu'à maintenant, les principales différences identifiées sont les suivantes :

- Les frais d'acquisition, qui s'élèvent actuellement à 133 000 \$, ne pourront pas faire partie du coût d'acquisition du placement, mais devront plutôt être comptabilisés à titre de dépense à l'état consolidé des résultats.
- La juste valeur des capitaux propres émis devra être déterminée à la date d'acquisition au lieu d'être déterminée en fonction du cours des actions sur une durée raisonnable avant et après la date à laquelle sont convenues et annoncées les conditions de l'acquisition.
- La contrepartie conditionnelle devra être comptabilisée à la juste valeur dans le cadre de la répartition du prix d'achat au lieu d'être comptabilisée au titre du coût de l'acquisition lorsque la condition peut se réaliser hors de tout doute raisonnable et que la contrepartie conditionnelle peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Dépréciation d'actifs (IAS 36)

En vertu des PCGR canadiens, le test de dépréciation des actifs amortissables comprend deux étapes, dont la première consiste en la comparaison des valeurs comptables des actifs à long terme ou groupe d'actifs avec les flux de trésorerie futurs non actualisés, en vue de déterminer s'il y a dépréciation. Si la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs dépasse la valeur recouvrable sur une base non actualisée, aux fins du calcul du montant de la perte de valeur, la valeur comptable de l'actif ou les valeurs comptables du groupe d'actifs sont ramenées à la juste valeur estimée. L'IAS 36 préconise, pour les tests et pour l'évaluation des pertes de valeur, l'utilisation d'une méthode en une étape dans laquelle les valeurs comptables de l'actif ou des actifs de l'unité génératrice de revenus (« UGT ») sont comparées directement à leur valeur recouvrable qui correspond au plus élevé entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité (« valeur recouvrable »).

En vertu des PCGR canadiens, les actifs incorporels à durée de vie indéfinie sont toujours soumis à un test de dépréciation en tant qu'actif pris individuellement. En vertu des IFRS, les actifs incorporels à durée de vie indéfinie qui ne génèrent pas d'entrées de trésorerie indépendantes, telles que les licences de Savaria, sont soumis à un test de dépréciation au niveau de l' UGT.

En vertu des PCGR canadiens, le test de dépréciation auquel est soumis l'écart d'acquisition doit consister en une comparaison de la valeur comptable de l'unité d'exploitation à laquelle il est rattaché avec la juste valeur de l'unité d'exploitation. Seulement si la juste valeur de l'unité d'exploitation est inférieure à sa valeur comptable qu'une perte de valeur est calculée. Selon les PCGR canadiens, la perte sera déterminée en comparant la valeur comptable de l'écart d'acquisition et la juste valeur implicite de cet écart d'acquisition. En vertu des IFRS, l'écart d'acquisition est attribué aux UGT de la société et il est toujours soumis à un test de dépréciation au niveau des UGT. Une perte de valeur est comptabilisée dans la mesure où la valeur comptable d'un UGT excède sa valeur recouvrable.

La société analysera, au cours du deuxième trimestre, ses activités en vue de déterminer les UGT qu'elle devra utiliser aux fins des tests de dépréciation. Elle élaborera les modèles qui seront utilisés aux fins du test de dépréciation qui devront être exécutés à la date de transition.

Présentation des états financiers (IAS 1)

Il existe un certain nombre de différences entre les IFRS et les PCGR canadiens en matière de présentation des états financiers, comme par exemple le classement du compte de résultat selon la nature ou la fonction ainsi que le classement des actifs et passifs d'impôt différés à titre d'éléments non courants. La société traitera de ces

différences en matière de présentation dans la préparation de l'ébauche de ces états financiers IFRS, au cours des troisième et quatrième trimestres de 2010.

Autres domaines

Un certain nombre d'autres domaines des IFRS auront également une incidence sur Savaria, quoique dans une moindre mesure. En effet, d'autres différences ont été identifiées entre les méthodes comptables actuelles de la société et les IFRS, et des choix de méthodes comptables existent en vertu des IFRS. Il n'est actuellement pas prévu qu'ils aient une incidence significative sur les états financiers de Savaria.

Aspect 2 - Systèmes d'information

À l'heure actuelle, il est prévu que la conversion aux IFRS ne nécessitera aucune modification importante sur l'infrastructure des systèmes d'information. Par contre, les répercussions se situeront plutôt au niveau de la nécessité de mettre au point plusieurs nouveaux rapports ou d'apporter les modifications nécessaires aux rapports existants afin de compiler certaines nouvelles informations, comme par exemple les informations nécessaires au suivi des ajustements IFRS pour l'exercice comparatif de 2010, ainsi que les informations accrues devant être fournies par voie de notes. De plus, il est possible que certaines modifications doivent être apportées aux structures comptables existantes du grand livre.

Aspect 3 - Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Les contrôles de la société au niveau des opérations ne seront pas touchés par la transition aux IFRS à quelque égard important que ce soit. Puisque cette transition touche principalement la présentation de ses états financiers et les informations qui y sont fournies, des changements devront être apportés dans les contrôles régissant la présentation de l'information financière, mais les incidences devraient être mineures.

De même, des modifications mineures devront être apportées aux contrôles et procédures de communication de l'information financière afin de s'assurer que l'information nécessaire concernant l'évolution de la transition aux IFRS soit divulguée adéquatement et en temps opportun.

Aspect 4 – Expertise en matière d'information financière

Les membres de l'équipe de conversion aux IFRS ont participé à des séances de formation avec l'Ordre des Comptables Agréés ainsi qu'avec les vérificateurs externes de la société. Toutefois, l'IASB a actuellement plusieurs projets de révision en cours qui pourraient avoir une incidence importante sur diverses normes. Par conséquent, des modifications supplémentaires pourraient être apportées à ces normes d'ici la date de conversion, ce qui pourrait avoir une incidence sur l'analyse actuelle des divergences entre les PCGR du Canada et les IFRS. Aussi, l'équipe de conversion s'assurera de mettre à jour l'analyse en fonction des plus récentes versions en surveillant de manière active les révisions publiées par l'IASB, en obtenant les publications fournies par l'ICCA et en discutant avec ses vérificateurs externes.

La formation des employés qui ne font pas partie de l'équipe de conversion sera effectuée au quatrième trimestre de 2010; elle touchera que très peu d'employés et sera de faible envergure.

Quant aux membres du comité de vérification et du conseil d'administration, ils seront informés des modifications importantes qui seront apportées aux états financiers au cours de l'année 2010. Un membre du comité de vérification a été nommé afin d'assister l'équipe de conversion dans les choix des nouvelles conventions comptables selon les IFRS.

Aspect 5 - Activités commerciales

Puisque la société est couramment évaluée en fonction de son BAIIA, les lecteurs des états financiers sont priés de tenir compte du fait que les divergences entre les PCGR et les IFRS pourront donner lieu à des calculs différents du BAIIA en vertu de ces deux normes distinctes.

La société continuera d'évaluer toute utilisation future de l'information financière aux fins de l'établissement des indicateurs et mesures de rendement clés comme les clauses restrictives et les ratios financiers. Elle ne s'attend pas à ce que la transition aux IFRS ait une incidence significative sur ces clauses restrictives.

Généralités

Sur la base des travaux qui ont été exécutés à ce jour, et compte tenu du fait que toutes les modifications possibles des IFRS qui seront en vigueur au 31 décembre 2011 ne sont pas encore connues, Savaria ne peut raisonnablement déterminer l'incidence globale que l'adoption des IFRS aura sur sa situation financière et sur ses résultats futurs. Les changements de méthodes comptables découlant de la transition sont susceptibles d'avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés.

15. Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la société sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information, tel que défini par le Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Une évaluation a été réalisée pour mesurer l'efficacité des contrôles et procédures liés à la préparation des documents d'information. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces et bien conçus à la fin de l'exercice terminé le 31 décembre 2009 et, plus particulièrement, que la conception de ces contrôles et procédures fournit une assurance raisonnable que les informations importantes relatives à la société, leur sont communiquées pendant la période de préparation de ces documents d'information.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la société sont responsables de l'établissement et du maintien d'un système de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière.

La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière. Pour ce faire, elle s'est inspirée des critères définis dans le cadre intégré de contrôle interne du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO »). Se fondant sur cette évaluation, la direction ainsi que le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu, au 31 décembre 2009, que les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la société étaient efficaces en ce qu'ils fournissaient une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers de la société à des fins de publication conformément aux PCGR.

Changements aux contrôles internes à l'égard de l'information financière

Il n'y a eu aucun changement de contrôles internes à l'égard de l'information financière de la société durant l'année 2009, qui aurait eu une incidence importante ou dont on aurait pu raisonnablement croire qui aurait eu une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière.

16. Obligations contractuelles

En dehors des dettes apparaissant au bilan, la société a conclu des ententes pour la location de ses locaux ainsi que des contrats de location-exploitation de matériel roulant et d'équipement de bureau, représentant un engagement total de 4 267 538 \$ (6 076 294 \$ en 2008).

Le tableau suivant donne le détail des engagements de la société au cours des prochains exercices :

(en milliers de dollars)	Total	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Obligations de la dette à long terme	11 057 \$	2 018 \$	3 179 \$	2 888 \$	1 912 \$	1 060 \$	- \$
Location-acquisition	159	32	28	28	28	28	15
Location-exploitation	4 268	1 824	1 402	987	55	-	-
Total des obligations contractuelles	15 484 \$	3 874 \$	4 609 \$	3 903 \$	1 995 \$	1 088 \$	15 \$

17. Arrangements hors bilan

Autres que les contrats de location-exploitation considérés à la section précédente, Obligations contractuelles, Savaria n'a conclu aucun arrangement hors bilan au cours de l'année 2009.

18. Opérations entre apparentés

La société a comptabilisé un montant de 49 842 \$ (88 310 \$ en 2008) pour des services rendus par une entité dont un associé est un administrateur et le chef de la direction financière de la société. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par la société et les apparentés.

19. Instruments financiers

La société a périodiquement recours à divers instruments financiers pour gérer le risque lié à la fluctuation des taux de change. Elle ne détient ni n'émet d'instruments financiers dérivés à des fins commerciales ou spéculatives. Les instruments financiers dérivés font l'objet de procédures standard de contrôle en ce qui concerne les conditions de crédit, les contrôles financiers et les procédures de gestion et de surveillance de risque.

Juste valeur des instruments financiers

(en milliers de dollars)	Détenus à des fins de transaction	Détenus jusqu'à échéance	Prêts et créances et Autres passifs	Total	Juste valeur
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents	4 823 \$	- \$	- \$	4 823 \$	4 823 \$
Trésorerie et équivalents réservés	1 900	-	-	1 900	1 900
Comptes clients et autres débiteurs	-	-	6 942	6 942	6 942
Contrats de change à terme	555	-	-	555	555
Prêts à long terme	-	-	132	132	103
Placements à long terme en billets restructurés	1 310	-	-	1 310	1 310
Option de règlement	348	-	-	348	348
Placements à long terme autres qu'en billets restructurés	-	4 100	-	4 100	4 100
Total des actifs financiers	8 936 \$	4 100 \$	7 074 \$	20 110 \$	20 081 \$
Passifs financiers					
Emprunts bancaires	- \$	- \$	1 080 \$	1 080 \$	1 080 \$
Créditeurs et charges à payer	-	-	6 249	6 249	6 249
Dette à long terme	-	-	10 697	10 697	10 669
Total des passifs financiers	- \$	- \$	18 026 \$	18 026 \$	17 998 \$

Risques associés aux instruments financiers

L'analyse des risques associés aux instruments financiers est faite dans la section suivante, Risques et incertitudes.

20. Risques et incertitudes

La société est confiante quant à ses perspectives d'avenir à long terme. Néanmoins, les risques et incertitudes décrits ci-dessous pourraient avoir une influence sur sa capacité de réaliser son plan stratégique et ses objectifs de croissance. Les facteurs suivants devraient être pris en considération en évaluant les perspectives d'avenir de la société.

Facteurs de risques financiers

La société évolue dans une industrie comportant divers risques financiers : le risque de marché (incluant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. Afin de réduire au minimum les effets négatifs sur son rendement financier, la société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir le risque de change. La gestion des risques est assurée par une gestion de la trésorerie centralisée qui permet de définir, d'évaluer et de couvrir les risques financiers.

a) Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

La société réalise approximativement 57 % (60 % en 2008) de son chiffre d'affaires en monnaies étrangères et est, par conséquent, exposée à des risques de marché liés aux fluctuations des monnaies étrangères. Une fluctuation importante dans les taux de change pourrait avoir un impact important sur ses ventes et, par conséquent, sa marge brute. Ces risques sont partiellement compensés par ses achats de matières en dollars US et par l'utilisation d'instruments financiers dérivés comme des contrats de change à terme. Ces contrats confèrent à la société l'obligation de vendre des dollars US à un taux prédéterminé.

La direction a établi une politique exigeant que la société gère le risque de change lié à sa devise fonctionnelle. L'objectif de cette politique consiste à minimiser les risques associés aux transactions en devises étrangères, plus particulièrement le dollar US, pour ainsi protéger le bénéfice brut contre les fluctuations importantes de la valeur du dollar canadien face aux devises étrangères et pour éviter la spéculation sur la valeur des devises. La société s'acquitte de cette tâche en concluant des contrats à terme sur devises. Selon la politique, un maximum de 75 % des entrées nettes prévues en devises américaines doit être couvert.

Les gains et les pertes sur les instruments financiers désignés comme couverture de flux de trésorerie sont comptabilisés dans les résultats pendant la même période que les opérations sous-jacentes. Les variations de la juste valeur des instruments financiers non désignés dans des relations de couverture sont comptabilisées dans les résultats immédiatement.

Tel que requis par les normes comptables, les gains ou pertes non réalisés sur contrats de change désignés comme couverture de flux de trésorerie à une date de fin de période doivent être présentés, déduction faite des impôts, dans les autres éléments du résultat étendu. Au 31 décembre 2009, la société présente un montant créditeur des autres éléments du résultat étendu de 2 M \$ (montant débiteur de 4,1 M \$ au 31 décembre 2008).

Le montant de gain ou de perte réellement réalisé sur les contrats de change dépendra de la valeur du dollar canadien au moment où chaque contrat sera encaissé.

Les gains (pertes) sur les éléments monétaires libellés en dollars US sont comptabilisés dans les Autres revenus et charges. Une fluctuation importante dans les taux de change pourrait avoir un impact important lors de la conversion de ces éléments monétaires libellés en dollars US et, par conséquent, sur les Autres revenus et charges et le bénéfice net.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le risque de taux d'intérêt auquel est exposé la société découle de ses placements à long terme, de ses emprunts bancaires et de ses emprunts à long terme. Les placements et emprunts à taux variables exposent la société au risque de variation des flux de trésorerie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt, tandis que les placements et emprunts à taux fixes exposent la société au risque de variation de la juste valeur en raison de la fluctuation des taux d'intérêt.

Les dettes de la société sont à taux variables. La société analyse de façon continue son exposition au risque de taux d'intérêt et examine les options de renouvellement et de refinancement qui lui sont disponibles pour minimiser ce risque. De plus, la société a l'option de convertir un de ses emprunts à long terme en un prêt à terme à taux fixe.

Les revenus et dépenses d'intérêts sont comptabilisés dans les Autres revenus et charges. Une variation importante dans les taux d'intérêt pourrait donc avoir un impact important sur les Autres revenus et charges et, par conséquent, sur le bénéfice net.

c) Risque de prix

Les produits de la société comportent des centaines de composantes fabriquées par près de 100 fournisseurs sur la scène internationale. Les prix de ces composantes peuvent varier et affecter les marges bénéficiaires de la société. Grâce à son modèle d'affaires flexible, la société peut changer de fournisseur au besoin afin de minimiser ce risque. La société n'utilise pas de produits dérivés liés au prix des matières.

La société, par l'entremise de sa filiale chinoise, augmente le volume de ses achats en Chine pour bénéficier d'un meilleur rapport qualité prix. La société analyse individuellement chaque pièce pour évaluer la meilleure source d'approvisionnement tout en considérant plusieurs facteurs, dont le coût de fabrication.

d) Risque de crédit

La trésorerie et équivalents de la société sont détenus ou émis par des institutions financières dont la cote de crédit est de qualité supérieure. Ainsi, la société considère que le risque de non-performance de ces instruments est négligeable.

La société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et elle minimise son risque de crédit en concluant des opérations avec un grand nombre de clients dans divers secteurs d'activité.

Les comptes clients sont portés au bilan déduction faite de la provision pour créances douteuses. Cette provision est constituée sur la base des meilleures estimations de la société à l'égard du recouvrement final des

soldes dont la perception est incertaine. L'incertitude entourant la probabilité de perception peut découler de divers indicateurs comme la détérioration de la solvabilité d'un client ou le report de la perception lorsque l'ancienneté des factures dépasse les modalités habituelles de règlement. La direction revoit régulièrement les comptes clients, assure le suivi des soldes en souffrance et évalue la pertinence de la provision pour créances douteuses.

Pour les autres créances, la société évalue de façon continue les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la société éprouve des difficultés à honorer ses engagements lorsqu'ils viennent à échéance. La direction analyse le niveau de liquidité de la société de façon continue pour s'assurer d'avoir suffisamment de liquidités pour respecter ses engagements.

Durant l'exercice 2009, la société a obtenu un financement de 4 M \$ afin de financer le rachat d'actions ordinaires dans le cadre d'une offre publique de rachat au comptant. De plus, un financement temporaire de 3 M \$ associé aux placements en PCAA a été remplacé par deux emprunts associés aux billets restructurés. Bien que la société ait réalisé ces activités de financement et de refinancement au cours d'une période de crise économique importante, il n'est pas garanti que des fonds additionnels puissent être disponibles dans les délais et selon des conditions acceptables pour la société.

Afin de s'assurer de disposer des liquidités nécessaires pour remplir ses obligations à court terme, la société maintient des modalités de paiement avec ses clients semblables à celles dont elle dispose auprès de ses fournisseurs. La société dispose de facilités de crédit suffisantes pour combler les manquements temporaires de synchronisation entre les entrées et sorties de fonds.

Savaria est engagée dans une industrie comportant divers risques et incertitudes. Les résultats d'exploitation et la situation financière de la société pourraient ainsi être compromis par les risques financiers susmentionnés, de même que par chacun des facteurs décrits ci-dessous. Ceux-ci ne sont pas les seuls auxquels la société doit faire face. Des risques et des incertitudes additionnels, présentement inconnus de la direction ou qu'elle juge actuellement peu important, pourraient éventuellement affecter ses affaires.

Conditions économiques

L'achat d'ascenseurs constitue souvent une dépense facultative et est par conséquent sensible aux fluctuations économiques et aux conditions du marché immobilier résidentiel. La société subit présentement l'impact du ralentissement du marché immobilier aux États-Unis. Elle prend des mesures pour contrôler ses dépenses et ajuster ses effectifs afin d'ajuster les heures de travail selon son carnet de commandes.

Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la société assume certains coûts d'entretien et de réparation en vertu des garanties offertes sur ses produits. Les garanties couvrent une période de trente-six (36) mois. L'établissement des provisions de garanties est fondé sur des évaluations et des hypothèses. La direction considère les résultats antérieurs afin d'établir la provision. Si ces estimations et évaluations s'avéraient inexactes dans le futur, le coût effectif du respect des garanties des produits pourrait être différent de celui enregistré.

Crédits d'impôt

Savaria bénéficie de crédits d'impôt pour la recherche et le développement. Ceux-ci pourraient être affectés par tout changement législatif.

Actifs d'impôts futurs

Suite à l'acquisition de Concord, un actif d'impôts futurs a été comptabilisé puisqu'il est plus probable qu'improbable que les pertes reportées de Concord soient utilisées par Ascenseurs Savaria Concord. Une réduction significative des revenus imposables de la filiale Ascenseurs Savaria Concord pourrait empêcher l'utilisation de toutes les pertes avant leur date d'échéance.

Concurrence

L'industrie de l'accessibilité en Amérique du Nord est composée d'une dizaine d'entreprises qui se livrent une vive concurrence. Toutefois, Savaria occupe le premier rang au Canada et le deuxième rang aux États-Unis au sein de son industrie. Son envergure lui confère d'importants atouts, dont : une importante notoriété, un vaste réseau de distribution, des économies d'échelle et de multiples fournisseurs étrangers.

Dépendance à l'égard du marché américain

En 2009, le pourcentage des ventes de Savaria réalisées aux États-Unis s'est établi à 46 % (53% en 2008). La rentabilité de la société pourrait, par conséquent, être affectée par tout événement important pouvant miner l'économie américaine ou les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis (voir Conditions économique ci-dessus).

Afin de réduire le risque associé aux conditions économiques aux États-Unis, la société étend son territoire de vente en Asie par l'entremise de sa filiale située en Chine.

Environnement

La direction de la société estime que ses activités respectent en tous points les lois et les règlements environnementaux.

Poursuites

Dans le cours normal de son exploitation, la société fait l'objet de réclamations et de litiges. Bien que le dénouement des procédures ne puisse être déterminé avec certitude, la direction juge que toute responsabilité qui découlerait de telles éventualités n'aurait pas d'incidence négative importante sur les états financiers consolidés de la société.

Incertitudes relatives à la mesure

Le 21 janvier 2009, le comité pancanadien des investisseurs a annoncé que le plan de restructuration portant sur les PCAA émis par des tiers avait été mis en œuvre. En vertu des dispositions du plan de restructuration, les porteurs de PCAA ont vu leur papier commercial à court terme substitué par des billets à plus long terme dont l'échéance s'aligne sur celle des actifs auparavant détenus par les conduits sous-jacents (« billets restructurés »). La société détenait, à cette date, un portefeuille de PCAA émis par deux fiducies ayant une valeur nominale globale de 2 985 874 \$ US.

Par conséquent, les placements en PCAA de la société ayant fait l'objet d'une mise en commun des actifs ont été remplacés par deux catégories de billets adossés à des actifs, nommés A1 et C par rang décroissant de priorité émis par Véhicule d'actifs cadre 2 (« VAC 2 »). Les placements en papier commercial adossé à des actifs inadmissibles ou des actifs traditionnels ont été remplacés par des billets reflète qui suivront la performance spécifique des actifs auxquels ils correspondent.

Les billets restructurés sont classés comme instruments financiers détenus à des fins de transaction.

Évaluation

L'estimation de la juste valeur des billets restructurés a été calculée à l'aide de l'information fournie par le comité pancanadiens des investisseurs, par Ernst & Young inc., par le Contrôleur de la restructuration ainsi que par BlackRock Canada Ltée, l'administrateur des actifs.

À l'aide de cette information, la société a été en mesure de déterminer les caractéristiques clés pour chaque classe de billets restructurés reçue : la valeur nominale, la cote de crédit, le taux d'intérêt ainsi que les paiements d'intérêts projetés et la date d'échéance. Par la suite, elle a estimé le rendement qu'un investisseur potentiel exigerait pour chaque classe de billets (« Taux de rendement exigé »). En dernier lieu, elle a calculé la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour chacune des classes en utilisant le Taux de rendement exigé comme facteur d'escompte.

Durant l'exercice, la juste valeur des billets restructurés a été influencée, positivement et négativement, par plusieurs facteurs.

Les conditions générales de crédit corporatif se sont améliorées. Cette diminution du risque de crédit a eu un effet positif sur la valeur des billets restructurés en raison d'une baisse générale des risques de défaillance ainsi que d'une baisse dans les probabilités que les limites de risques bâties dans les billets soient dépassées. Par conséquent, le Taux de rendement exigé sur les billets a été diminué pour refléter cet assouplissement des marchés de crédit.

Il est prévu que les billets VAC 2 classe A1 continueront de manquer leur versement d'intérêts, et ce, aussi longtemps que les taux d'intérêt demeureront à un niveau peu élevé. Considérant les commentaires de la Banque du Canada et le fait que le VAC 2 a eu suffisamment d'entrées de fonds pour permettre le versement complet des intérêts courus pour la période se terminant le 7 octobre 2009, la société projette que le paiement d'intérêts sera manqué pour les trois prochains trimestres. Il était initialement prévu que les intérêts ne seraient pas versés sur une plus longue période; cette amélioration a un effet positif sur la valeur de ces billets.

Un autre facteur influant est le simple passage du temps. Comme pour tous les instruments de dette, à mesure que la date d'échéance approche, à condition qu'il n'y ait pas de défaillance, la valeur des billets s'approchera de la valeur nominale.

Ces facteurs positifs ont été compensés en partie par plusieurs facteurs négatifs dont une baisse dans les taux d'intérêt et l'augmentation de la valeur de la devise canadienne par rapport à la devise US, ce qui a eu pour effet de diminuer les flux de trésorerie projetés sur les billets restructurés et, par conséquent, de créer un effet négatif sur la juste valeur de ces billets. Un autre facteur négatif est l'augmentation dans les risques de défaillance des billets VAC 2 classe C imputable à des défaillances inexpliquées de certains actifs de cette classe de billets. Une défaillance de ces actifs pourrait faire en sorte que les pertes excèdent la valeur des billets de classe C.

De plus, la valeur nette des actifs sous-jacents aux notes VAC 2 Billets reflète - actifs inadmissibles a diminué de trimestre en trimestre. Cette catégorie de notes est fortement influencée par la valeur d'un portefeuille de dérivés de crédit qui est nanti par une note exposée à des actifs sous-primés américains. Les actifs ainsi que les notes données en garantie sont touchés et ont diminué en valeur.

L'effet net de ces facteurs positifs et négatifs a été une augmentation de la juste valeur des billets restructurés durant la période. En fonction de cette analyse, la société estime la juste valeur de ces billets à un montant de 1 309 568 \$ (1 246 021 \$ US) au 31 décembre 2009. Par conséquent, la société a constaté un gain de 565 163 \$ au cours de l'exercice 2009, en renversement partiel des pertes enregistrées au cours de l'exercice précédent. À la suite de cette reprise de valeur, le solde de la provision se situe à un montant de 875 471 \$ (832 989 \$ US). À noter que ces billets font l'objet d'incertitude quant à leur valeur d'encaissement éventuelle. Bien que la direction juge sa technique d'évaluation appropriée dans les circonstances, des modifications aux principales hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur la valeur des billets restructurés au cours des prochains trimestres. La résolution de ces incertitudes pourrait faire en sorte que la valeur définitive de ces placements s'écarte considérablement des meilleures estimations actuelles de la direction. Ces placements sont présentés à long terme.

Au cours de l'année 2009, la société a encaissé des montants totalisant 1 035 722 \$ (915 328 \$ US) relativement au remboursement de certains billets restructurés. Les montants encaissés ont servi au remboursement partiel des emprunts garantis par les billets restructurés. Au 31 décembre 2009, la valeur nominale des billets restructurés restants s'élève à 2,2 millions \$ (2,1 millions \$ US), telle que détaillée ci-dessous :

Catégories restructurées (en milliers de \$US)	Valeur nominale	Juste valeur estimée	Date prévue d'échéance
Billets VAC 2			
A1 (coté A)	835,9 \$	660,1 \$	15 juillet 2056
C	25,9	0,3	15 juillet 2056
Billets à reflète – actifs traditionnels			
VAC 3 – classe 14	51,1	46,0	1 ^{er} janvier 2021
Billets à reflète – actifs inadmissibles			
VAC 2 – classe 13	131,5	1,3	20 mars 2014
VAC 3 – classe 25	1 034,6	538,3	25 décembre 2036
Total des placements	2 079 \$	1 246 \$	

Le 15 octobre 2007, la société a conclu une entente de financement temporaire pour un montant de 3 000 000 \$ avec son institution financière afin d'assurer la disponibilité suffisante de liquidités pour respecter ses obligations financières en attendant le règlement des placements en PCAA. À la suite de la conversion de ces placements en billets restructurés, la société a remboursé ce financement temporaire et a signé, le 16 mars 2009, deux

nouvelles ententes de financement à long terme avec son institution financière. La première entente, ayant un solde de 912 929 \$ US au 31 décembre 2009, vient à échéance en mars 2011 et est renouvelable pour des périodes de un an jusqu'à un maximum de cinq périodes de renouvellement. La deuxième entente, ayant un solde de 1 166 081 \$ US au 31 décembre 2009, vient à échéance en mars 2012 et est renouvelable pour des périodes de un an, jusqu'à un maximum de quatre périodes de renouvellement. Les renouvellements de ces deux ententes sont sous réserve de l'approbation de l'institution financière.

La société possède l'option de céder à la banque la propriété de ses billets reflats - actifs inadmissibles et de tout produit de ceux-ci en paiement de 75 % du principal de la dette afférente. Au 31 décembre 2009, la société a estimé la juste valeur de cette option à un montant de 348 217 \$ (331 320 \$ US). La société possède également l'option de céder à la banque la propriété de ses billets VAC 2 et de ses billets reflats – actifs traditionnels et de tout produit de ceux-ci en paiement de 45 % du principal de la dette afférente. Au 31 décembre 2009, la société a estimé la juste valeur de cette option comme étant nulle. Les deux emprunts, dont seuls les intérêts sont remboursables mensuellement, portent intérêt au taux de base américain moins 1 % et sont garantis en partie par les billets restructurés.

21. Perspectives

Nous prévoyons que le ralentissement du marché immobilier américain continuera d'influencer les ventes au cours des prochains trimestres, principalement les ventes d'ascenseurs résidentiels. Cependant, la direction demeure très confiante que les produits d'accessibilité seront toujours en demande croissante étant donné le vieillissement de la population.

La société bénéficie de liquidités suffisantes, d'une solide situation financière et de sources de financement. Ces différents atouts combinés aux actions entreprises dans le cadre de sa stratégie d'affaires permettront à la société de progresser.

Le 30 mars 2010